

## Perifem et le Pacte National sur les Emballages Plastiques s'unissent pour réduire les emballages plastiques et le gaspillage en magasin en développant le vrac et le réemploi

Paris, le 5 juillet 2022 – Perifem et le Pacte National sur les Emballages Plastiques unissent leurs efforts pour mettre en œuvre rapidement des solutions afin de développer l'offre de vrac et de réemploi à l'échelle nationale. Ce travail collaboratif entre marques nationales, distributeurs et apporteurs de solutions techniques vise à harmoniser les choix industriels et logistiques indispensables pour permettre un déploiement massif et durable du vrac et du réemploi en France. Les deux organismes appellent également tous les acteurs concernés à rejoindre cette initiative d'envergure inédite.

La loi Climat impose de dédier 20% de la surface de vente des produits de grande consommation à la présentation de produits sans emballage primaire d'ici 2030 pour les surfaces supérieures à 400 m<sup>2</sup>. La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire et ses décrets d'application fixent un objectif de 20% de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation. Perifem et le Pacte National Emballages Plastiques se mobilisent pour trouver des solutions concrètes de mise en œuvre de ces obligations.

Si la majorité des consommateurs en France indique prendre en compte l'impact potentiel des emballages lors de leur acte d'achat, seul 1 Français sur 2 déclare acheter des produits en vrac<sup>1</sup>. Pour accélérer le basculement des pratiques de marché, Perifem et le Pacte National sur les Emballages Plastiques lancent une initiative d'ampleur inédite rassemblant **distributeurs, fournisseurs de solutions techniques et industriels**. Pour favoriser la mise en œuvre de solutions pérennes, **cette collaboration cherche à dépasser le stade de l'expérimentation** en assurant le déploiement rapide au niveau national de l'offre vrac et réemploi des marques nationales et des marques de distributeurs

**En 2022, cette initiative collective se concentrera sur le déploiement de solutions harmonisées pour deux grandes catégories de produits : l'épicerie sèche** (biscuits salés et sucrés, céréales, épices, chips, alimentation animale, etc.) **et l'hygiène-beauté-détergence** (gels douche, shampoings, lessive & assouplissant, et produits d'entretien, etc.).

Afin d'initier ce travail d'harmonisation, un **forum se tiendra le 4 octobre à Paris** avec l'ensemble des parties prenantes concernées pour identifier les solutions à apporter aux principaux freins empêchant le déploiement à l'échelle de l'offre vrac et réemploi en France (formats compatibles avec la distribution en magasin, mobilier de distribution, mise à disposition et lavage de contenants standardisés réemployables, balances et tarage, normes d'hygiène, visibilité d'affichage des marques et des mentions réglementaires...). Ce forum sera suivi d'ateliers thématiques qui permettront d'identifier pour chacun de ces freins les solutions partagées par l'ensemble des acteurs.

Avec la volonté de rendre cette démarche aussi inclusive que possible, Perifem et le Pacte National sur les Emballages Plastiques appellent tous les acteurs concernés, au-delà de leurs propres adhérents, à rejoindre cette initiative qui marquera un tournant décisif dans le déploiement du vrac et du réemploi en France.



« Quand Perifem a proposé à l'ensemble de la filière de s'engager et de mettre en place des portes devant les meubles frigorifiques, cela a permis une avancée environnementale essentielle : la réduction de 25% de la consommation énergétique totale des magasins. Dans le cadre de ce travail en commun avec le Pacte National Emballages Plastiques, nous avons la même ambition : développer un commerce responsable et limiter les emballages. Demain, les consommateurs en ayant accès une offre conséquente de produits en vrac et à des contenants réutilisables pourront agir concrètement pour limiter les emballages en faisant leurs courses grâce au travail coopératif des industriels, marques, distributeurs et fournisseurs de solutions », déclare **Thierry Cotillard, Président de Perifem**.



« Le développement du vrac et du réemploi fait partie des grandes priorités du Pacte depuis son lancement en 2019. De nombreuses expérimentations ambitieuses continuent d'être mises en place par nos signataires. Cette initiative marque une volonté de collaborer à la recherche de solutions harmonisées à même de démontrer que le passage à une nouvelle échelle est possible. Notre collaboration avec Perifem donne l'occasion d'associer l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu. » **Antoine Salles, Associé chez Causanova, Coordinateur du Pacte National sur les Emballages Plastiques**

<sup>1</sup> Étude « les Français et les enjeux environnementaux dans les commerces » Mars 2021, Opinion Way pour Magasinsresponsables.com

**Contact presse :** Émilie Delozanne - Plegma – [emilie.delozanne@plegma.fr](mailto:emilie.delozanne@plegma.fr) - +33 (0)6 30 60 87 35

**À propos de Perifem :**

*Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable.*

*Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique.*

*Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable.*

[www.perifem.com](http://www.perifem.com)

**À propos du Pacte National Emballages Plastiques**

*Lancé en février 2019, le Pacte National sur les Emballages Plastiques est une initiative collaborative réunissant le ministère de la transition écologique, des entreprises, des ONGs et d'autres partenaires, partageant une vision commune : Agir collectivement pour un usage plus sobre et innover pour la mise en place d'une économie circulaire. Les engagements pris par les signataires du Pacte permettront de déployer des solutions concrètes individuelles et collectives qui rendent possible un changement d'échelle nécessaire. [www.pacte-national-emballages-plastiques.fr](http://www.pacte-national-emballages-plastiques.fr)*